



⌘⌘⌘⌘⌘⌘

**COMMUNE DE VILLARODIN-BOURGET**  
⌘⌘⌘⌘⌘⌘

**PROCES-VERBAL et  
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 20 mars 2019**

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

Convocation transmise le 15/03/2019

Public : 0

Avisé par SMS le 13/03/2019

Secrétaire de séance : Stéphane Bect

Le vingt mars deux mille dix-neuf à vingt heures trente à la mairie du Bourget, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gilles Margueron, Maire.

Tous les membres sont présents à l'exception de Laurence Billard Vincendet, Luc Pascal et Antony Melquiot (procuration à M. Delhomme).

*La charge de travail du Service administratif est telle que des retards s'accroissent, notamment dans la rédaction du dernier compte-rendu de conseil.*

*Après lecture faite en séance*

**À l'unanimité, le conseil approuve le compte-rendu du 15 janvier 2019 qui sera affiché au plus tard avec celui de la présente séance.**

## Finances

### 1. Approbation des comptes administratifs 2018 (Commune, Eau/Assainissement, Lotissement St Bernard, Régie Electrique)

M. Stéphane Bect, Adjoint aux Finances et Président de la Régie d'Electricité rappelle aux élus présents le contenu des Comptes administratifs des quatre budgets de la Commune.

**M. le Maire se retire, les élus approuvent à l'unanimité les comptes administratifs 2018:**

#### BUDGET COMMUNAL :

REALISE	2018		
	D	R	SOLDE
Fonctionnement	918 176 €	1 318 178 €	400 001.92 €
Investissement	378 206 €	556 132 €	177 925.91 €
Total	1 296 382 €	1 874 310 €	577 927.83 €
<b>REPORT EXERCICE N-1</b>			
Fonctionnement		541 750 €	541 749.71 €
Investissement	56 166 €		-56 166.24 €
<b>Solde d'investissement</b>			<b>121 759.67 €</b>
<b>TOTAL REALISE + REPORT</b>	<b>1 352 548 €</b>	<b>2 416 059 €</b>	<b>1 063 511.30 €</b>

<b>RAR</b>			
Fonctionnement	0 €	0 €	0.00 €
Investissement	181 600 €	109 190 €	-72 410.00 €
<b>CUMUL</b>			
Fonctionnement	918 176 €	1 859 928 €	941 751.63 €
Investissement	615 972 €	665 322 €	49 349.67 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>	1 534 147.98 €	2 525 249.28 €	<b>991 101.30 €</b>

**BUDGET REGIE ELECTRIQUE :**

	<b>2018</b>		
<b>REALISE</b>	<b>D</b>	<b>R</b>	<b>SOLDE</b>
Fonctionnement	1 080 612 €	1 832 078 €	751 465.97 €
Investissement	228 274 €	68 160 €	-160 113.54 €
Excédent Net	1 308 886 €	1 900 238 €	591 352.43 €
<b>REPORT EXERCICE N-1</b>			
Fonctionnement		841 161 €	841 161.33 €
Investissement		1 431 240 €	1 431 239.63 €
			1 271 126.09 €
<b>TOTAL REALISE + REPORT</b>	1 308 886 €	4 172 639 €	2 863 753.39 €
<b>RAR</b>			
Fonctionnement	0 €	0 €	0.00 €
Investissement	801 828 €	792 670 €	-9 158.00 €
<b>CUMUL</b>			
Fonctionnement	1 080 612 €	2 673 239 €	1 592 627.30 €
Investissement	1 030 102 €	2 292 070 €	1 261 968.09 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>	2 110 714 €	4 965 309 €	<b>2 854 595.39 €</b>

**BUDGET EAU :**

	2018		
REALISE	D	R	SOLDE
Fonctionnement	260 683 €	373 493 €	112 809.63 €
Investissement	88 466 €	68 314 €	-20 152.10 €
Excédent Net	349 149 €	441 807 €	92 657.53 €
<i>%age hausse p/r N-1</i>	-20%	2%	
<b>REPORT EXERCICE N-1</b>			
Fonctionnement		384 281 €	384 280.85 €
Investissement		10 028 €	10 027.76 €
			-10 124.34 €
<b>TOTAL REALISE + REPORT</b>	349 149 €	836 115 €	486 966.14 €
<b>RAR</b>			
Fonctionnement	0 €	0 €	0.00 €
Investissement	115 800 €	100 000 €	-15 800.00 €
<b>CUMUL</b>			
Fonctionnement	260 683 €	757 773 €	497 090.48 €
Investissement	204 266 €	178 342 €	-25 924.34 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>	464 949 €	936 115 €	471 166.14 €

**BUDGET LOTISSEMENT :**

	2018		
REALISE	D	R	SOLDE
Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Excédent Net	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>REPORT EXERCICE N-1</b>			
Fonctionnement	27 274.13 €		-27 274.13 €
Investissement		194 082.98 €	194 082.98 €
			194 082.98 €
<b>TOTAL REALISE +</b>	27 274.13 €	194 082.98 €	166 808.85 €

<b>RAR</b>			
Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>CUMUL</b>			
Fonctionnement	27 274.13 €	0.00 €	-27 274.13 €
Investissement	0.00 €	194 082.98 €	194 082.98 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>			
	27 274.13 €	194 082.98 €	166 808.85 €

## 2. Approbation des comptes de gestion 2018 (Commune, Eau/Assainissement, Lotissement St Bernard, Régie Electrique)

*A l'unanimité, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'année 2018 par M. et Mme le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur les différents budgets. L'Assemblée charge M. le Maire de les signer.*

## 3. Affectation des résultats 2018 (Commune, Eau/Assainissement, Lotissement St Bernard, Régie Electrique)

A l'unanimité, le conseil approuve les affectations de résultats comme suit :

<b>COMMUNE :</b>		AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE
<b>Résultat de fonctionnement</b>		
<u>A Résultat de l'exercice</u>		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		400 001.92 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		541 749.71 €
<b>C Résultat à affecter</b>		
= A+B (hors restes à réaliser)		941 751.63 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>		
		121 759.67 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>		
		-72 410.00 €
<b>Besoin de financement F</b>		=D+E 0.00 €
<b>AFFECTATION = C</b>		=G+H 941 751.63 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>		0.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>		941 751.63 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>		0.00 €

**REGIE D'ELECTRICITE :**

AFFECTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	751 465.97 €
<u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	100.00 €
c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u>	841 161.33 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b>	<b>1 592 627.30 €</b>
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	1 271 126.09 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	-9 158.00 €
<b>Besoin de financement = e. + f.</b>	<b>0.00 €</b>
<b>AFFECTION (2) = d.</b>	<b>1 592 627.30 €</b>
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	100.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	1 592 527.30 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

**Service EAU :** AFFECTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	112 809.63 €
<u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00 €
c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u>	384 280.85 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b>	<b>497 090.48 €</b>
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	-10 124.34 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	-15 800.00 €
<b>Besoin de financement = e. + f.</b>	<b>-25 924.34 €</b>
<b>AFFECTION (2) = d.</b>	<b>497 090.48 €</b>
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	25 924.34 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	471 166.14 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

**LOTISSEMENT :****AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-27 274.13 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réalliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	-27 274.13 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	194 082.98 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	0.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E 0.00 €
<b>AFFECTATION = G</b>	=G+H 0.00 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	0.00 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	27 274.13 €

#### 4. Investissements 2018/2019

M. le Maire explique la liste des Restes à réaliser (= travaux commandés ou commencés en 2018 et à solder sur 2019) sur les Comptes administratifs 2018 de tous les budgets. La commission Travaux prévue le 27 mars fera en plus une proposition de listes de travaux/études pour le vote du budget.

	Dépenses	Recettes
PROGRAMME ENROBES	3 500,00	0,00
MAISON D'OCTAVIE	30 000,00	30 000,00
ACQUISITION MATERIEL DIVERS	1 000,00	0,00
RESEAU INFORMATIQUE - TELEPHONIE	13 100,00	0,00
AMENAGEMENT ROUTIER - SECURITE	15 000,00	0,00
BAT COMMUNAUX	24 000,00	0,00
ECOLE VILLARODIN MAM	58 000,00	71 000,00
CIMETIERE VILLARODIN AMENAG	0,00	8 190,00
TRAVAUX RISQUES NATURELS	25 000,00	0,00
PISTE DE L'ORGERE	4 000,00	0,00
AMENAGT SURFACE T3 BOURGET	8 000,00	0,00
TELERELEVÉ + CABLAGES FO	38 000,00	0,00
CARTOGRAPHIE ELECT.	2 000,00	0,00
ILLUMINATIONS	3 200,00	0,00
ECLAIRAGE PUBLIC	19 000,00	0,00
INFORMATIQUE	2 000,00	0,00
ETUDE POSTE 63 KV	417 628,00	472 670,00
AUGMENTATION PUISSANCE PDL TELT	320 000,00	320 000,00

NUMERISATION PLAN EAU POTABLE	5 000,00	0,00
RADIORELEVE	2 000,00	0,00
REHABILITATION CHATEAUX EAUX	6 000,00	0,00
ASSAINISSEMENT AEP BOURGET T2	0,00	90 000,00
TRAITEMENT UV RESERVOIRS	102 800,00	10 000,00

Les projets agricoles seront également prévus au budget 2019.

## 5. Cautionnement badges barrières La Norma

**A l'unanimité, les élus approuvent le tarif de caution** pour la remise des badges ou télécommandes des barrières de La Norma afin de pouvoir encaisser les cautions pour les nouveaux badges, rembourser celles des personnes ayant rendus leurs badges et pouvoir régulariser comptablement les cautions rétrocédées par la CCHMV.

Le montant est fixé à **50€ par badge/télécommandes pour chaque barrière des bâtiments du Pra/Airelles et le village.**

## 6. Tarif d'occupation domaine public La Norma

*Reporté à la séance suivante*

## 7. Titres restaurants Régie d'Electricité

**A l'unanimité, l'Assemblée approuve la mise en place de titres Restaurants de 7€ pour le personnel de la Régie d'Electricité, avec une prise en charge à 50% par le salarié, à raison de 192 titres maximum par an et par agent à temps complet à compter du 1er février 2019.**

## 8. Anticipation dépense fonctionnement Garderie La Norma

A la suite du transfert de compétences de la CCHMV vers la Commune, Monsieur le Maire explique qu'il va signer la convention tripartite avec la CCHMV et l'Association Maison du Tourisme pour la gestion de la garderie de La Norma.

La commune reprend à sa charge l'ensemble des charges liées au fonctionnement de la Garderie en hiver et la CCHMV l'hiver, le reste des charges annuelles est réparties sur les deux entités.

	GARDERIE	CLUB ENFANTS	POSTE RESPONSABLE	TOTAL
<b>COMMUNE</b>	<b>20 568 €</b>	<b>15 228 €</b>	<b>29 663 €</b>	<b>65 459 €</b>
<b>PARTICIPATION ESTIMATIVE COMMUNE</b>				<b>65 500 €</b>
<b>CCHMV</b>	<b>0 €</b>	<b>14 916 €</b>	<b>10 315 €</b>	<b>25 231 €</b>
<b>PARTICIPATION ESTIMATIVE CCHMV</b>				<b>25 500 €</b>

Pour rappel, la CCHMV doit verser à la Commune pour couvrir les charges du transfert de l'ensemble des « compétences » liées à La Norma : la **DSC** (Dotation de Solidarité Communautaire). Compte tenu des délais administratifs de validation de cette dotation et de l'incertitude de la date de versement de cette DSC, il se peut que l'Association Maison de La Norma ait des besoins en trésorerie plus urgent. La commune disposant de fonds sur la base de la DSC 2018, Monsieur le Maire propose aux élus d'anticiper la dépense avant le vote du budget 2019.

**A l'unanimité, les élus approuvent l'anticipation de la dépense pour la Garderie de La Norma à hauteur de 50% de la dépense prévisionnelle annuelle soit 32 750 €.**

## Compétences

### 9. Opposition au transfert de la Compétence Eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à l'intercommunalité

La Loi Notre, modifiée le 3 août 2018, laisse la possibilité aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de reporter le transfert de la compétence « Eau » au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026 si les communes membres délibèrent avant le 30 juin 2019 pour le report ou si 25% des communes membres de la CCHMV représentant 20% de la population s'opposent à ce transfert.

***A l'unanimité, les élus DECIDENT de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise au 1er janvier 2020 de la compétence « Eau potable ».***

## Zoom sur le transfert de compétences sur La Norma

Monsieur le Maire rappelle les explications décrites dans le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 17/12/2018.

Les échanges avec les élus et agents communautaires se sont poursuivis avec la définition du montant nécessaire à la bonne gestion des compétences nouvelles et élargies à La Norma pour les Communes d'Avrieux et Villarodin-Bourget.

Le montant a été fixé à 865 716 € (dont 182 703 € de DSC 2018 et le solde pour La Norma) à reverser par la CCHMV par le biais de la DSC 2019 aux 2 communes :

- 196 765 € à Avrieux

- 668 951 € à Villarodin-Bourget

Parallèlement à ce calcul, les élus communautaires souhaitent baisser la DSC de 20% dès 2019. Le montant global serait donc réduit à 692 573 € soit une perte de 173 143 € sur le montant fixé au préalable et nécessaire à l'exercice des « compétences La Norma ».

Bien que cette baisse de 20% entraîne une baisse des taux communautaires de 6.5%, le problème est que Villarodin-Bourget ne peut la compenser qu'en augmentant les taux sur son territoire. En procédant ainsi, Villarodin-Bourget ne récupère que 46 000 €.

Sans la part de la Commune d'Avrieux, le manque à gagner final est donc de 87 215 €.

Pourtant la délibération du conseil communautaire du 04/04/2018 fixe le principe suivant : en cas de restitution de compétences de la CCHMV vers une commune, la CCHMV restitue le montant estimé pour cette compétence à la ou les communes concernées par la DSC montant figé année « N » de la restitution.

Monsieur le Maire explique qu'il fait le maximum pour obtenir les sommes justes face un outil financier et politique très complexe. En effet, la DSC, a été créée pour que les habitants d'Avrieux et Villarodin-Bourget paient pour les compétences La Norma, comme auparavant. Sauf qu'aujourd'hui, les compétences ont changés et sont « éclatées » sur les deux communes.  
**Recréer un syndicat serait un retour aux années 1970 !!**

Concernant les biens : les biens du domaine public sont restitués d'office et les biens privés doivent faire l'objet d'une cession. Les estimations doivent correspondre à une augmentation de la DSC 2020 à valider à l'automne 2019 par les élus de la CCHMV.

Monsieur le Maire tient à remercier les techniciens et élus communautaires qui essaient de trouver une solution convenable à tous dans ce casse-tête réglementaire imposé par la Loi Notre.

## Divers

**Site internet** : Philippe Delhomme fait part au Conseil du travail réalisé avec Jonathan Pascal sur le site internet de Villarodin-Bourget et propose aux élus de lui faire part de leurs observations en séance et ultérieurement. Une présentation officielle sera faite lors de la prochaine séance de conseil municipal.

**Champion de France** : Monsieur le Maire informe les élus que Gaby Chevaucher du Club des Sports a été sacré Champion de France U14 en Super-Géant le 19 mars 2019. Tous les élus félicitent le coureur et toutes les personnes et entités ayant contribué à cette réussite sportive.

Réunions à suivre :

- **Commission Travaux/Bâtiments** : 27 mars
- **Conseil de régie** : 01 avril
- **Conseil municipal** : 10 avril

**Un air 2 bar** : Monsieur le Maire explique la demande de la SARL Un Air 2 bar de faire une terrasse couverte pour abriter la scène lors des concerts, les visiteurs du site et les consommateurs du Bar. Le visuel serait du même genre que les cabanes avec une surface de 20 m<sup>2</sup> environ. Un avenant sera fait à la convention d'occupation autorisée par délibération l'année dernière.

**Lots de bois** : Les travaux d'ébranchage et de nettoyage de la zone déboisée des Tièrces vont se poursuivre. Des lots de bois seront faits puis affichés afin que les personnes intéressées des villages puissent s'inscrire.

**Bich'fest** : le 13 avril prochain l'Association Bichon Family's organise de Bich'fest : événement Glisse et Musique sur le weekend sur le thème des glisses nouvelles générations, en couplant un *contest* de freestyle, du test matériel et un festival de musique *Live*.

**Recrutement** : M. le Maire informe les élus que le poste d'Assistante Administrative et Comptable a été pourvu. Le renfort arrive à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.

Le 08 avril 2019  
Le Maire,  
Gilles Margueron

